Les Îles-de-la-Madeleine
Municipalité

POLITIQUE FAMILIALE ET DES AÎNÉS

de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Adoptée à la séance de la Municipalité des Îles du 13 avril 2021

Équipe de réalisation de la Politique familiale et des aînés

Coordination
Monica Poirier, directrice du loisir, de la culture et de la vie communautaire
Nathalie Turbide, régisseure à la vie communautaire, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Rédaction, recherche, entrevues et sondages
Nathalie Turbide, régisseure à la vie communautaire, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Conseils en élaboration de politiques municipales
France Nadeau, formatrice, Espace Muni

Révision linguistique
Nathalie Chiasson, secrétaire de direction, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Mot du maire

Le conseil municipal est heureux de vous présenter aujourd'hui la Politique familiale et des aînés de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine. En tant que maire, je suis fier que les Îles-de-la-Madeleine fassent partie de ces municipalités qui ont à cœur la qualité de vie des familles.

L'adoption de cette politique marque l'aboutissement d'une démarche réalisée en étroite collaboration avec les multiples partenaires du milieu. En effet, le processus de recherche, de réflexion et d'élaboration s'est étalé sur plus d'un an, période pendant laquelle les principaux acteurs « famille », les parents, les élus et l'équipe municipale ont déployé toute l'énergie nécessaire pour favoriser l'aboutissement de ce grand chantier. Tout au long de la démarche, près de cinq cents citoyens et représentants issus des différents secteurs d'activité de notre communauté, tels la santé, l'éducation, le réseau communautaire, la culture et les loisirs, ont été consultés. C'est pourquoi je suis convaincu que notre politique familiale et des aînés reflète adéquatement nos valeurs et ce à quoi nous aspirons en tant que famille et communauté.

Aussi je souhaite que cette politique incite les citoyens, les organismes et les entreprises du milieu à de nouvelles collaborations dans le but de créer un milieu de vie inclusif et stimulant pour les familles et les aînés.

En terminant, je tiens à remercier toutes les personnes qui ont participé à cette vaste consultation pour leur collaboration et la qualité de leur travail. Je dois aussi souligner le professionnalisme et la rigueur du travail de l'équipe chargée du projet. Je suis certain que l'application de cette politique se reflétera dans une qualité de vie accrue pour les familles et les aînés et un mieux-être pour tous les résidents de notre municipalité.

Jonathan Lapierre

Table des matières

Mot du maire iii
Introduction 6
1. Portrait de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine 7
2. Fondement de la Politique familiale et des aînés 8
3. Huit champs d'action de la Politique familiale et des aînés 11
4. Portrait des familles 13
4.2.1 État matrimonial 13
4.2.2 Nombre d'enfants par famille 14
4.2.3 Naissances et fécondité 14
4.7.1 Transport adapté 16
5. Portrait des services et ressources « familles » sur le territoire 19
5.1 Services de garde 19
5.2 Camps de jour 19
5.2.1 Camp de jour municipal 19
5.2.2 Camps de jour communautaires 19
5.3 Services de santé 20
5.4 Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles 20
5.5 Besoins particuliers 20
5.6 Protection de la jeunesse 21
5.7 Éducation 21
5.8 Groupe persévérance scolaire (GPS) 22
5.9 Organismes « familles » 22
5.10 Maison de la famille L'Embellie 22
5.11 Allaitement Sein-Pathique 22
5.12 Maisons des jeunes 22
5.13 Centre d'action bénévole 23
5.14 Entraide communautaire 23
5.15 Loisir des familles 24
5.16 Loisir municipal 24
5.17 Loisir collaboratif – clubs, associations et organisations du milieu 26
6. Suivi des recommandations du comité de pilotage 31
6.1 Suivi des mesures appliquées 31
6.2 Mesures prévues 31
7. Conclusion et remerciements 32
8. Références 33
9. Annexe 1 – Liste des portraits utilisés 34
10. Annexe 2 – Membres de la table des organismes communautaires 35

Liste des sigles et acronymes

CAB : Centre d'action bénévole

CISSS : Centre intégré de santé et de services sociaux

CLSC : Centre local de services communautaires

GÎM : Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

HLM : Habitation à loyer modique

ITMAV : Initiatives de travail de milieu auprès des aînés en situation de vulnérabilité

MADA : Municipalité amie des aînés

MÎM : Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

MRC : Municipalité régionale de comté

MTQ : Ministère des Transports du Québec

OSBL : Organisme sans but lucratif

QC : Québec

RÉGÎM : Régie intermunicipale de transport Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Introduction

Concernés de près par le mieux-être des familles de notre territoire et les réalités multiples dans lesquelles elles évoluent, et dans le contexte de la mise à jour de notre politique familiale municipale, nous renouvelons aujourd'hui notre engagement envers les familles pour les années à venir.

Exprimant notre volonté politique d'agir en faveur des familles, c'est avec une vision plus inclusive que nous présentons avec fierté la fusion de la politique municipale familiale et de la politique aînée (Municipalité amie des aînés, MADA 2018-2020) soit, la Politique familiale et des aînés 2021-2023 (PFAM).

Cette nouvelle étape nous permet de nous doter d'un cadre de référence et de principes directeurs communs, facilitant la communication entourant les politiques sociales municipales et améliorant l'efficacité et la cohérence de nos interventions.

La PFAM et ses plans d'action distincts nous permettront de mieux planifier et ajuster l'offre des services municipaux afin qu'elle soit à l'image et à l'avantage des familles et des aînés. Par eux s'expriment les préoccupations locales en matière de « penser et agir famille », jeunes et aînés. Ces documents de référence sont issus d'un processus de recherche et de réflexion auquel se sont associés différents intervenants, parents, organismes locaux, élus municipaux et représentants de l'administration municipale[1].

Ce document vous propose de découvrir les fondements, les principes directeurs et les champs d'action de la Politique familiale et des aînés 2021-23. Il dresse un portrait des familles et des services contribuant à leur qualité de vie.

La section touchant le portrait des aînés sera mise à jour et intégrée à ce document durant l'année 2021-2022. Pour l'instant, vous trouverez les informations touchant plus précisément les aînés dans l'actuelle Politique Municipalité amie des aînés (MADA).

Note : Dans ce document, l'emploi du masculin pour désigner des personnes n'a d'autres fins que celle d'alléger le texte.

[1] Vous trouverez les faits saillants de la collecte de données dans le plan d'action famille 2021-2023, deuxième génération, sur le site de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine.

1. Portrait de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Mission de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Assurer aux citoyens un milieu de vie de qualité en leur offrant des services publics efficaces, en contribuant activement au développement socioéconomique harmonieux des Îles-de-la-Madeleine, tout en soutenant le vieillissement actif des aînés.

Vision de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

La Municipalité des Îles-de-la-Madeleine est une organisation dynamique, rigoureuse et à l'écoute du citoyen. Elle exerce un leadership fort en matière de développement par la concertation des acteurs du milieu.

Valeurs de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine

Dans l'exercice de ses responsabilités et à titre d'institution au service d'une collectivité, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine met de l'avant cinq valeurs dont elle se fait la promotrice et la porteuse.

Valeur de respect

Le sens donné à la notion de respect se résume en deux mots : civilité et civisme. Le concept de civilité implique que l'institution, les élus et la fonction publique fassent preuve de respect à l'égard des citoyens. En contrepartie, les citoyens se respectent entre eux et font preuve de respect envers l'institution, les élus et la fonction publique. Enfin, les employés municipaux et les citoyens respectent les biens et les espaces publics.

Le concept de civisme réfère pour sa part au citoyen qui s'engage à respecter les lois et les règles communes établies par la collectivité. Le citoyen remplit ses devoirs envers la société par son implication aux activités municipales et par sa participation à l'exercice démocratique.

Valeur de solidarité

On suppose qu'un ensemble de personnes partageant un même territoire seront solidaires. Cette solidarité se définit par une attitude d'ouverture et un climat de fraternité, d'entraide et de coopération. Nous percevons la solidarité comme un concept indissociable de la citoyenneté dans le sens où ces notions impliquent un engagement et une contribution du citoyen envers l'ensemble de la collectivité.

Valeur d'intégrité

L'intégrité fait appel à l'honnêteté, à la probité et au sens éthique de la part des élus, des gestionnaires et des employés de la Municipalité.

Valeur d'excellence

L'excellence invite à la rigueur, au dépassement et à l'innovation. Selon les ressources qui lui sont confiées, notre institution met en place les services appropriés avec un constant souci de qualité.

Valeur d'équité

L'équité réfère à la justice naturelle reposant sur les droits de chacun. Elle suppose un traitement impartial à l'égard des citoyens.

2. Fondement de la Politique familiale et des aînés

Cette section présente les définitions, la mission et les principes directeurs qui constituent la base de la politique familiale et des aînés.

2.1 Définition du concept famille

L'influence des contextes d'ordre social, économique et politique maintient le concept de famille en état de constante transformation. Comme ailleurs, dans notre Municipalité coexiste des modèles familiaux multiples : biparentale prédominante (père, mère, enfant), biparentale recomposée, monoparentale, intergénérationnelle, homoparentale, adoptive et d'accueil.

Notre définition de la famille tient aussi compte du fait que celle-ci se transforme selon ses propres cycles de vie, chaque membre se soutenant réciproquement en fonction des divers âges de la vie. Les familles évoluent dans notre communauté selon leur statut économique, mais également selon les valeurs transmises, leur désir d'engagement, de solidarité, leur vie affective, leur culture, leur niveau d'éducation et, bien sûr, en fonction des outils et des services collectifs mis à leur disposition. La définition retenue à l'intention de cette politique exprime une vision non limitative qui tient compte de son évolution :

« La famille est la base de notre société dans laquelle les membres sont unis autour de liens multiples et variés. Elle naît, grandit et évolue dans une relation affective, d'interdépendance, de soutien, de socialisation et de prise en charge qui se manifeste au cours d'une vie entre les générations. Elle est le lieu privilégié d'apprentissage, de développement et de transmission des valeurs ».

Se basant sur cette définition de la famille et tenant compte de la contribution essentielle de celle-ci dans l'évolution de notre communauté, la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine porte une attention particulière à leurs aspirations, leurs besoins et leurs préoccupations. En ce sens, les prises de décisions et les actions planifiées s'adaptent aux particularités des familles et à leurs réalités diverses.

2.2 Définition du concept aîné

Les aînés sont membres d'une famille et membres à part entière de notre communauté. Tout comme les familles, ils évoluent en fonction de leurs valeurs, de leurs croyances, de leur statut économique, etc. Toutefois, leur cycle de vie requiert inévitablement une plus grande aide informelle (ou soins) des autres membres de leur famille, de leur communauté ou des services publics. Leur cycle de vie peut également engendrer l'isolement social, la solitude, un accès limité à des services de santé et des services sociaux, de même qu'une exclusion sociale. Ils peuvent devenir plus vulnérables et présenter une santé fragilisée.

Depuis les dernières décennies, avec l'augmentation de l'espérance de vie, le prolongement de l'âge de la retraite et l'implication post-retraite sur le marché du travail, la vie des aînés s'est considérablement transformée, créant ainsi une fracture entre les « jeunes aînés » et les « plus vieux aînés ».[2] Aussi, nous tenons compte de l'hétérogénéité et des caractéristiques individuelles qui teintent les besoins des aînés que nous répartirons selon 3 groupes d'âge distincts, soit : les personnes âgées de 65 à 74 ans (généralement de jeunes retraités en santé), les personnes âgées de 75 à 84 ans (dont la santé et les réseaux sociaux se fragilisent progressivement, et qui expriment des besoins en soutien grandissants) et les personnes de plus de 85 ans (plus susceptibles de se trouver en perte d'autonomie).

La définition retenue par le conseil de la Communauté maritime des Îles-de-la-Madeleine tient également compte des différences entre les générations et des pratiques âgistes qui peuvent mener aux stéréotypes ou la

[2] Bulletin Quelle famille? Volume 3, no 3, Automne, 2015.

discrimination des aînés :

« Être aîné c'est plus que d'avoir un certain âge, c'est avant tout, être une personne d'expérience, de vécus et ayant un bagage d'information très précieux. Il est donc important de rester conscient de ce que les aînés ont bâti, de ce qu'ils ont apporté et de ce qu'ils apporteront encore dans la communauté. Leur apport est très important et l'on souhaite le valoriser. Toutefois, les aînés représentent aussi un groupe plus vulnérable, sujet à des pertes d'autonomie évolutives. De ce fait, il importe de mettre en place des structures et des stratégies encourageant les aînés à rester actifs le plus longtemps possible ».

2.3 Mission de la Politique familiale et des aînés

Développer un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles de notre territoire.

2.4 Objectifs de la politique familiale et des aînés

- Assurer un leadership en promouvant le « réflexe famille et aîné » et en le transposant au centre de nos actions;
- Servir de cadre de référence dans le développement d'un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et des aînés de notre territoire;
- Accompagner les citoyens dans l'accomplissement de leurs rôles respectifs;
- Ajuster l'offre de services municipaux aux besoins évolutifs exprimés par la population;
- Favoriser le tissage des liens entre les acteurs du milieu et le monde municipal.

2.5 Principes directeurs de la Politique familiale et des aînés

Les cinq principes directeurs de cette politique découlent des valeurs[3] guidant les intervenants municipaux au quotidien dans l'application des actions posées pour le mieux-être des familles et des aînés.

2.6 Développer et maintenir le partenariat et la concertation – Agir ensemble

En tant que leader, nous agissons fréquemment comme instigateur, coordonnateur ou responsable des actions visant le mieux-être des familles et des aînés. Devant l'ampleur du travail à accomplir, nous privilégions notamment des stratégies de concertation et de partenariat avec les différents acteurs du milieu.

2.7 Penser et agir en faveur des familles et des aînés – « Réflexe famille et aîné »

Ce principe repose sur une conduite adoptée et véhiculée par l'ensemble des représentants municipaux dans les différents services. Nous manifestons la volonté de penser et de réfléchir la prestation de services, le développement et l'aménagement des infrastructures municipales en fonction des particularités des familles et des aînés de la communauté. Il s'agit pour toute l'organisation municipale de développer un « réflexe famille et aîné » au sein même de la philosophie d'établissement.

2.8 La famille et les aînés : acteurs importants de leur développement – Citoyens actifs et impliqués

Nous reconnaissons la famille et les aînés en tant qu'acteurs importants de leur propre épanouissement et qualité de vie. Nous facilitons donc la participation active citoyenne, par leur intégration dans les structures formelles et informelles et par la mise en place de mécanismes de consultation. Ces mécanismes permettent aux familles et aux aînés de s'exprimer et de contribuer au développement de notre communauté dynamique. De ce fait, nous reconnaissons le potentiel des citoyens et encourageons l'émergence d'une plus grande solidarité, d'une richesse

[3] Valeurs de respect, de solidarité, d'intégrité, d'excellence et d'équité.

dans les échanges intergénérationnels et d'une vision toujours plus inclusive (comités consultatifs, commissions consultatives, consultations publiques, etc.).

2.9 Favoriser l'accessibilité – Viser l'autonomie

Par ce principe, nous reconnaissons l'accessibilité aux services et aux infrastructures comme un facteur important d'intégration sociale et d'autonomie. L'accessibilité fait référence à la proximité, à la tarification et aux horaires des services offerts, à l'absence d'obstacles physiques dans les lieux publics, à l'accès à des équipements et à des moyens de communication adaptés pour les familles et les aînés. L'accès à l'habitation et au transport représente un réel défi. Nous proposons des solutions impliquant des partenaires et la concertation des acteurs du milieu.

2.10 Offrir un soutien en fonction des besoins des familles et des aînés – À l'écoute des besoins

En tant que palier gouvernemental le plus près des familles et des aînés, nous sommes responsables d'offrir à la communauté notre soutien, par le biais de services tels que : l'habitation, le loisir et la culture, la sécurité publique, l'aménagement du territoire, l'environnement, et l'intervention auprès d'autres paliers gouvernementaux, d'entreprises privées ou d'autres organismes. Développer un lien de confiance avec les familles et les aînés nous permet d'améliorer la qualité de nos modes d'intervention privilégiés soient : la représentation, la concertation et le partenariat. La Municipalité reconnait l'importance d'être à l'écoute des besoins des familles et des aînés afin de leur offrir des réponses appropriées à leurs demandes.

3. Huit champs d'action de la Politique familiale et des aînés

Cette section présente les huit champs d'action[4] de la Politique familiale et des aînés.

3.1 Communication - Information

L'accès à l'information est une clé essentielle permettant de faire connaître à la communauté, l'ensemble des services municipaux. En communiquant de manière claire et constante, nous optimisons l'utilisation des services et des infrastructures, nous facilitons l'accès à certains programmes et stimulons l'autonomie et l'engagement citoyen. Nous nous engageons à faire circuler l'information efficacement aux familles et aux aînés de l'archipel et à bonifier nos stratégies de communication selon la réalité et les besoins du milieu (analphabétisme, pertes auditives et visuelles, méconnaissance ou non-accès à des outils technologiques, nouveaux arrivants, etc.).

3.2 Espaces extérieurs - Infrastructures

Nous favorisons la proximité des familles et des aînés à leurs milieux naturels en toutes saisons. Pour ce faire, nous veillons à l'entretien des infrastructures et des milieux et en assurons l'accessibilité et la sécurité. Également, nous adaptons les aménagements en tenant compte de la diversité des besoins des citoyens (mobilité réduite, pertes d'autonomie, développement de l'enfant) dans la planification du développement urbain et encourageons les saines habitudes de vie, les initiatives favorisant les activités de plein air, les contacts harmonieux avec la nature et la valorisation des milieux naturels. De ce fait, la Municipalité des Îles contribue au développement d'un environnement sain et stimulant pour les familles et les aînés de la communauté.

3.3 Loisir, culture et vie communautaire

Nous valorisons un mode de vie actif des familles et des aînés, favorisant à la fois une meilleure qualité de vie, un plus grand sentiment d'appartenance et la création de liens sociaux. Nous souhaitons enrichir l'offre d'activités sportives, culturelles et sociales et en augmenter la diversité et l'accessibilité. De plus, nous encourageons la réalisation d'activités intergénérationnelles et de proximité, tout en tenant compte des contraintes financières, géographiques, physiques et temporelles des citoyens.

3.4 Participation sociale

Ce champ d'action met en évidence l'importance que nous accordons au dynamisme et à la mobilisation de la communauté pour une meilleure qualité de vie. En effet, nous soutenons l'initiative, l'organisation et la participation communautaire locale, entre autres, par une information soutenue sur nos actions, par l'intégration des familles et des aînés dans les structures formelles et informelles et par la mise en place de mécanismes de consultation.

3.5 Soutien communautaire - Services de santé

La qualité du soutien communautaire et les services de santé sont intimement liés à un développement sain et à un vieillissement actif. Aussi, nous concertons nos efforts afin d'assurer un accès facile des citoyens aux services de santé. En partenariat, nous participons à l'optimisation des communications permettant aux familles et aux aînés de mieux connaître les services de santé et les services communautaires existants afin d'être en mesure d'en bénéficier pleinement. Enfin, nous soutenons le développement de services de proximité et l'implication bénévole citoyenne, dans le but de favoriser le vieillir chez soi.

3.6 Accessibilité, respect et inclusion

Selon les capacités de notre organisation, nous mettrons tout en œuvre pour faciliter l'accessibilité aux services, entre autres, en adaptant l'horaire des services aux besoins des familles et des aînés, en adaptant nos infrastructures aux besoins des personnes à mobilité réduite, en offrant un éventail d'activités pour répondre aux nombreux intérêts potentiels, en maintenant les activités à un prix abordable pour tous et en offrant un calendrier

[4] Les champs d'action sont inspirés des Huit dimensions du vieillissement actif proposées dans le Guide mondial des villes amies des aînés, 2007.

d'activités gratuites à chaque année. Nous luttons contre les préjugés en nous montrant inclusifs dans plusieurs activités où l'on favorise le mélange des générations et la participation des personnes vivant avec des besoins particuliers.

3.7 Habitat

Nous poursuivons nos efforts afin de faciliter l'accès à la propriété pour les jeunes familles, d'améliorer l'offre et l'accès de logement abordable dans l'archipel et de favoriser l'émergence de logements alternatifs permettant de soutenir le vieillir chez soi. Nous rencontrons des défis de taille liés aux demandes de géolocalisation des habitations se concentrant majoritairement sur les îles centrales. Nous travaillons de concert avec les acteurs du milieu afin de trouver des solutions satisfaisantes.

3.8 Transport - Mobilité

L'étalement du territoire madelinot rend essentielle l'utilisation d'un moyen de transport permettant aux citoyens d'accéder aux différents services, de favoriser leur intégration sociale, de conserver leur indépendance et leur autonomie. C'est pourquoi nous supportons le développement de l'offre en transport collectif dans l'archipel. Nous souhaitons simplifier les déplacements quotidiens des familles et des aînés, faciliter une vie active et prolonger la possibilité du vieillir chez soi. En ce sens, les personnes ayant des besoins particuliers font partie intégrante des solutions à mettre en place.

4. Portrait des familles

4.1 Population totale et sa répartition selon les groupes d'âge

En 2016, la population de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine (MÎM) était estimée au nombre de 12 010 personnes. De ce nombre, le pourcentage d'enfants et de jeunes âgés entre 0 et 14 ans s'élevait à 11 % dont, 405 enfants âgés de 4 ans et moins, 455 enfants âgés entre 5 et 9 ans et 500 jeunes âgés de 10 à 14 ans.[5]

À ce moment, 64 % de la population était âgée de 15 à 64 ans et 25 % était âgée de plus de 65 ans (MÎM).[6] Le vieillissement de notre population se poursuivait donc à un rythme plus rapide qu'au Québec (en 2016, 18 % de la population au Québec était âgée de 65 ans et plus). Ce phénomène pourrait s'accentuer puisque des prévisions statistiques estiment à 40,1 % le taux d'aînés sur le territoire des Îles en 2036.[7] De même, l'âge médian sur le territoire des Îles qui était de 51,6 ans en 2016 pourrait atteindre 57,7 ans en 2036.[8]

De plus, le scénario de population projetée de l'Institut de la statistique du Québec, nous indique une variation négative de la population pour l'avenir (-10,7) passant de 12 500 habitants sur le territoire en 2016 pour atteindre 11 200 individus en 2041.[9]

Voici la répartition de la population des Îles-de-la-Madeleine par village (2017) [10] :

Village	Population
Cap-aux-Meules	1 414
L'Île-d'Entrée	104
Fatima	2 385
Havre-aux-Maisons	1 756
Grande-Entrée	476
L'Étang-du-Nord	2 714
L'Île-du-Havre-Aubert	1 656
Grosse-Île	473

4.2 Structure et composition des familles et des ménages

4.2.1 État matrimonial

En 2016, 62 % des personnes âgées de plus de 15 ans (MÎM) avaient un statut de personne mariée ou vivant en union libre et 38 % avaient un statut de personne non mariée et ne vivant pas en union libre. Au total, on retrouvait :

Catégorie	Pourcentage
Marié	34 %
Union libre	29 %
Jamais marié	25 %
Séparé	1 %
Divorcé	4 %
Veuf	7 %

De plus, 13 % des familles vivaient en situation de monoparentalité dont majoritairement les femmes qui se

[5] Statistique Canada, tableaux de données, recensement de 2016.
[6] Statistique Canada, tableaux de données, recensement de 2016.
[7] DUBÉ, Nathalie, La santé et le bien-être de la population des Îles-de-la-Madeleine, Édition 2018. Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 pages. (2018).
[8] MSSS, Estimations et projections démographiques, données extraites de l'infocentre et analysées par DPS GÎM, (2016).
[9] Population projetée des MRC du Québec, scénario Référence (A), 2016-2041. Institut de la statistique du Québec (2019).
[10] Selon la liste référendaire de la Municipalité des Îles. (2017).

retrouvaient chefs de famille (72 %) comparativement aux hommes (28 %).[11]

4.2.2 Nombre d'enfants par famille

Parmi les couples qui présentaient un statut marié ou vivant en union libre (62 %, MÎM, 2016), plus de la moitié étaient sans enfants (57 %) et 43 % comptaient au minimum un enfant par famille. De ce nombre, on estime que plus d'une famille sur deux comptait un enfant unique (56 %), que 36 % de celles-ci en dénombraient deux et qu'une minorité avait plus de trois enfants dans leur cellule familiale (8 %)[12] [Figure 6].

4.2.3 Naissances et fécondité

Depuis la fin des années 90 jusqu'en 2015, le nombre de naissances (CMÎ) n'aurait connu ni tendance à la hausse ni tendance à la baisse.[13] Plus récemment, l'historique des données du système I-CLSC[14] indiquait que les années 2014 et 2015 ont représenté des creux historiques de naissances (71 et 67). En revanche, les années 2011 et 2019 ont représenté des sommets rarement atteints en 17 ans, avec 94 naissances en 2011 et 105 naissances enregistrées en 2019.[15]

On remarque également que les Madeliniennes vivent leur maternité de plus en plus tardivement (26,5 ans en 1981-1983/29,2 ans en 2013-2015). En 2013-2015, l'indice de fécondité des Madeliniennes en âge de procréer était de 1,34 enfant par femme, un taux inférieur aux données pour le Québec (1,60) comme ce fut généralement le cas depuis 20 ans. Selon ces données, le seuil de renouvèlement naturel de la population des Îles se situant à 2,1 enfants par femme, le nombre actuel de naissances ne permettrait donc pas le renouvèlement naturel de la population.[16]

4.3 Revenu des familles

En 2020, le salaire horaire médian pour la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) était 22 $/h alors qu'il s'élevait à 25 $/h pour l'ensemble du Québec. Plus précisément, le salaire médian des femmes était légèrement plus faible que celui des hommes (21 $/h contre 22,87 $/h).[17]

En 2019, on estimait que le revenu d'emploi médian des personnes âgées de 25 à 64 ans, dans notre municipalité régionale de comté, la Communauté maritime (MRC-CM), était de 35 585 $ (avant impôt). De manière plus spécifique, les hommes avaient un revenu annuel supérieur aux femmes de près de 7 000 $ (39 229 $ pour les hommes contre 32 439 $ pour les femmes).[18]

En 2018, le revenu disponible (après impôt) par habitant (MRC-CM) était estimé à 31 817 $ par personne, alors qu'il s'élevait à 27 682 $ pour la région administrative Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (GÎM) et à 29 924 $ pour l'ensemble du Québec.[19]

---

[11] Statistique Canada, tableaux de données, recensement de 2016.
[12] Statistique Canada, tableaux de données, recensement de 2016.
[13] DUBÉ, Nathalie, La santé et le bien-être de la population des Îles-de-la-Madeleine, Édition 2018. Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 pages. (2018).
[14] Naissances déclarées répertoriées par le CLSC.
[15] CHEVARIE-DAVIS, Maxim et ST-ONGE, André, *Étude complémentaire sur les besoins en service de garde à la petite enfance aux Îles-de-la-Madeleine*. Publié par l'équipe de développement social des Îles, 64 pages. (2019).
[16] DUBÉ, Nathalie, La santé et le bien-être de la population des Îles-de-la-Madeleine, Édition 2018. Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 pages. (2018).
[17] Statistique Canada, Enquête sur la population active. Adapté par l'Institut de la statistique du Québec.
[18] Institut de la statistique du Québec (ISQ), exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (RQ).
[19] Institut de la statistique du Québec (ISQ), Affaires autochtones et du Nord Canada, ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, Office de la sécurité du revenu des chasseurs et piégeurs cris, Retraite Québec, Revenu Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, Société d'habitation du Québec et Statistique Canada (SC).

4.4 Taux de travailleurs

En 2019, le taux de travailleurs âgés de 25 à 64 ans (MRC-CM) atteignait 67 % de la population, les femmes et les hommes occupant le marché du travail à des taux semblables (67,6 % femmes contre 66,4 % hommes). Notons qu'on observe une augmentation continue du taux de travailleurs sur notre territoire depuis 2007 (57,1 % en 2007).[20]

4.5 Taux de chômage

En 2016, le taux de chômage (MÎM) chez les personnes âgées de 15 ans et plus atteignait 12 %, le situant à 3 points sous la moyenne de la région GÎM (15 %) et à près de 5 points au-dessus de la moyenne pour le Québec (7,2 %). Le taux de chômage (MÎM) chez les hommes était alors légèrement plus élevé que celui pour les femmes (13,9 % contre 10,8 %).[21]

De 2011 à 2016, on observe une amélioration des taux de chômage (MÎM) pour toutes les tranches d'âge de la population. En effet, alors que le taux de chômage chez les jeunes de 15-24 ans diminue de moitié entre 2011 et 2016 (23,4 % à 11,7 %), la population active (25-64 ans) affiche quant à elle, une amélioration de 3,7 points passant d'un taux de chômage de 15,3 % en 2011 à 11,6 % en 2016.[22]

4.6 Habitation

En 2016, 76 % des ménages privés (MÎM) étaient propriétaires de leur logement et 13 % de l'ensemble des ménages (MÎM et GÎM) consacrait 30 % ou plus de leur revenu aux frais de logement (comparativement à 21 % pour l'ensemble des Québécois).[23]

4.6.1 Logements sociaux

En 2021, l'Office municipal d'habitation des Îles-de-la-Madeleine (OMH) administre 12 immeubles répartis sur l'ensemble de l'archipel avec une offre locative de 155 logements à prix modiques, et un taux d'occupation 100 % :

- 124 logements destinés en priorité aux personnes de 65 ans et plus;
- 12 logements destinés aux familles avec enfants;
- 36 logements destinés aux familles monoparentales et personnes seules (64 ans et moins).

*Sur l'offre totale actuelle, huit logements sont adaptés aux personnes vivant avec un handicap physique.

L'OMH rapporte plusieurs demandes d'accès en attente, particulièrement pour les personnes seules de moins de 65 ans, pour les couples aînés (peu admissibles en raison de leur revenu souvent supérieur à 23 000 $) ainsi que pour les familles monoparentales. L'organisme procède actuellement à des rénovations majeures du parc immobilier et prévoit entamer la reconstruction du HLM de Havre-aux-Maisons au printemps 2021. Celui-ci contiendra 20 unités de logement dédiés aux aînés de 65 ans et plus.[24]

Le Réseau des partenaires en développement social des Îles,[25] en collaboration avec le CISSS des Îles (organisation communautaire), mobilisent les acteurs du milieu en formant : le comité de logement social (2018)[26]. Ils agissent pour valider les priorités en termes d'habitation sur le territoire et trouver des pistes de solutions,

---

[20] Institut de la statistique du Québec (ISQ), exploitation des données fiscales des particuliers de Revenu Québec (RQ).
[21] Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.
[22] Statistique Canada, tableaux de données, recensement de 2016.
[23] DUBÉ, Nathalie, La santé et le bien-être de la population des Îles-de-la-Madeleine, Édition 2018. Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 pages. (2018).
[24] Entretien avec Mme Corine Bouchard, technicienne en comptabilité, OMH des Îles, 2021.
[25] Mission : mobiliser les acteurs et les organisations du milieu pour contribuer à l'enrichissement et au mieux-être collectifs de l'ensemble de la population des Îles, dans une approche de développement social.
[26] Plan d'action 2019-2020, Réseau des partenaires en développement social des Îles-de-la-Madeleine, (2019).

notamment pour les personnes à faibles revenus et les personnes vivant une situation de handicap.

Effectivement, selon l'Étude de l'organisme Le Phare (2017)[27] : « *le réseau d'hébergement est au maximum de sa capacité, il n'y a plus de place disponible. Les intervenants, les éducateurs et les responsables de ressources affirment qu'il n'y a pas assez de résidences et qu'elles ne sont pas assez diversifiées. L'attente pour une place en hébergement peut s'échelonner sur plusieurs mois, voire même jusqu'à 4 à 5 ans pour certains clients vivant en situation de handicap.* » En ce sens, le *comité de logement social* soutien, entre autres, le projet piloté par l'organisme *Le Phare* ayant pour mission la création de logements adaptés pour les personnes vivant avec des besoins particuliers.

4.6.2 Logement locatif

L'enjeux du logement locatif est bien présent sur le territoire. Il figure d'ailleurs parmi les actions du plan de territoire Horizon 2025[28] de la MRC-CM : Identifier et participer à la mise en œuvre de solutions en matière de logement locatif. À cet effet, la MRC-CM a mis en œuvre une étude sur les besoins locatifs aux Îles-de-la-Madeleine dont le rapport sera déposé à l'été 2021. Un premier rendez-vous virtuel concernant cet enjeu a également été lancé à l'hiver 2021, ayant pour but d'identifier des solutions novatrices à cette problématique complexe. Une centaine de citoyens ont répondu à l'appel.

4.7 Transport collectif

La Régie inter municipale de transport Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine REGÎM[29] créée en 2012, a la responsabilité d'organiser les services de transport collectif sur le territoire de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine, service financé, en partie, par une taxe perçue sur l'essence (1,5 ¢ le litre). Ses véhicules sont des minibus pouvant accueillir 25 personnes et des supports à vélo sont disponibles sur la majorité d'entre eux.

L'étude du Centre de recherche sur les milieux insulaires et maritimes (CIRADD)[30] rapporte que le mode de transport privilégié des travailleurs et des résidents des Îles est leur véhicule personnel. Le nombre de véhicules immatriculés aux Îles-de-la-Madeleine aurait augmenté de 11 % entre 2016 et 2007 pour atteindre 1 véhicule par habitant, comparativement à 0,75 véhicule par habitant au Québec. Cette étude révèle également que le principal frein au transport collectif (peu importe la zone d'origine des répondants) est l'incompatibilité des horaires avec leurs besoins de déplacement.

Cette Étude (2016) nous permettait aussi de constater que, malgré le très haut taux de possession de permis de conduire sur l'archipel madelinot et le faible nombre d'usagers de la RÉGÎM, le service de transport collectif fut tout de même jugé indispensable. Toutefois, les « freins à lever » sont nombreux et concernent les trajets, la fréquence et l'horaire. Ils sous-tendent également d'autres éléments en amont soit la flexibilité, l'adaptabilité, l'information, la visibilité ou même la fierté menant à une « culture de transport collectif ».

4.7.1 Transport adapté

La Corporation de transport adapté des Îles-de-la-Madeleine est une autre organisation qui offre un service de transport accessible (3 minibus) uniquement aux personnes admissibles présentant un handicap affectant leur mobilité autonome (personnes ayant une déficience ou une incapacité physique, intellectuelle, sensorielle ou mentale). En 2016, 350 personnes se qualifiaient aux critères d'accès de ce service et, parmi elles, 150 l'utilisaient plusieurs fois par semaine. Le transport adapté effectue environ 23 000 à 25 000 déplacements par année sur un

---

[27] Étude de besoins des personnes vivant en situation de handicap et de leurs proches aux Îles-de-la-Madeleine. Promoteur : Autisme de l'Est-du-Québec (ADEQ). Juin 2017.
28 Horizon 2025, La démographie aux Îles: État de la situation, 2016.
29 Transport collectif, REGÎM.
30 THIBODEAU M., MYRAND P., LEBLANC J.-M. et MASSÉ M.-O. Diagnostic du système de transport collectif en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et analyse des besoins en mobilité : secteur Îles-de-la-Madeleine. En collaboration avec le CIRADD, (2016).

horaire du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h.

À cet effet, l'Association des personnes handicapées des Îles (APHÎ) rapporte un enjeu de transport important pour ses membres se trouvant dans l'impossibilité de visiter leurs proches ou de se rendre dans leurs activités de loisirs en soirée ou durant la fin de semaine.

4.8 Scolarité

De 1991 à 2016, la proportion de Madelinots (MRC-CM) sans diplôme d'études secondaires (DES) est passée de 58 % à 23 %. Depuis 2001, les Madeliniennes sont plus scolarisées et obtiennent plus de diplômes universitaires que les Madelinots (17 % des femmes sont sans DES contre 30 % des hommes, et 18 % des femmes ont un diplôme universitaire comparativement à 8,3 % des hommes). Bien que de plus en plus scolarisée, la population des Îles-de-la-Madeleine l'est toutefois moins que l'ensemble des Québécois (13,3 %).[31]

En 2019-2020, 1 293 Madelinots ont fréquenté le Centre de service scolaire des Îles (1 301 en 2018-2019) dont : 76 enfants au service Passe-partout et préscolaire 4 ans, 87 enfants au préscolaire 5 ans, 536 élèves au primaire et 424 au secondaire. 517 enfants ont également eu recours au service de garde comparativement à 456 en 2018-2019, une baisse pouvant être interprétée comme une conséquence de la pandémie actuelle (COVID 19).

En 2019-2020, 170 adultes étaient inscrits au Centre de formation générale des adultes et de formation professionnelle (CFGA-FP), dont 27 nouveaux diplômés en juin 2020. On remarque toutefois que depuis 2011-2012, la participation à la FGA est en constante décroissance.

Ayant atteint, en 2018-2019, un sommet historique du taux de diplomation[32] en 7 ans de 87 % les menant au 8e rang au Québec[33], les jeunes Madelinots maintiennent, en 2019-2020, pour la 4e année, un taux au-dessus de 80 % (81,4 %) se retrouvant cette fois au 18e rang au Québec.[34]

4.9 Diversité ethnique

L'archipel est constitué d'une population homogène. Les Madelinots de langue maternelle française regroupent la grande majorité des habitants (97 %) alors que les personnes de langue maternelle anglophone représentent pour leur part 2 % de la population. On identifie également un très faible pourcentage d'individus appartenant à une minorité visible (1 %).35

On estime à 21 % la proportion de Madelinots bilingues. Bien que cette donnée soit équivalente à celle pour la GÎM (24 %), elle reste nettement inférieure à la moyenne pour l'ensemble du Québec (43 %). En effet, le territoire des Îles-de-la-Madeleine se classe quatrième de sa région en ce qui a trait à la connaissance des deux langues officielles (français et anglais).[36]

4.10 Solde migratoire et attraction/rétention

Après 5 années de soldes migratoires négatifs consécutifs (de 2011 à 2015), le solde pour notre territoire est redevenu positif en 2016-2017 (42). En 2017-2018, il a plus que doublé pour atteindre 94 et depuis, il suit une

---

[31] DUBÉ, Nathalie, La santé et le bien-être de la population des Îles-de-la-Madeleine, Édition 2018. Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 63 pages. (2018).
[32] Le taux de diplomation correspond à la proportion des élèves de moins de 20 ans qui obtiennent un premier diplôme ou une première qualification (enseignement secondaire et professionnel).
[33] Rapport annuel, Commission scolaire des Îles, 2018-2019.
[34] Rapport annuel, Commission scolaire des Îles, 2019-2020.
[35] Statistique Canada, Recensement de la population de 2016.
[36] Emploi-Québec, Fiches territoriales Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine (2015).

courbe ascendante atteignant 120 en 2018-2019 et 164 en 2019-2020.[37]

Bien que la population des Îles-de-la-Madeleine ait connu une diminution causée par un nombre plus élevé de décès que de naissances et un exode dans les années 1990, certains indicateurs portent à croire que la situation commence à s'inverser. Entre 2016 et 2018, la population a augmenté de 43 personnes. Cela s'explique par la croissance de la migration interrégionale et la recrudescence des naissances.[38]

L'attraction et la rétention de la population sont identifiées comme étant un enjeu majeur pour l'avenir socioéconomique des Îles-de-la-Madeleine. Soutenir le retour des jeunes ainsi que l'établissement et la rétention des nouveaux arrivants est d'ailleurs un des objectifs du projet territorial Horizon 2025. À cet effet, la Stratégie d'attraction des personnes : Et si les Îles, fut déployée en 2018, visant à attirer 100 nouvelles familles par années sur le territoire.

Enfin, il sera fort intéressant d'observer les impacts éventuels de la pandémie actuelle (COVID-19) sur l'attractivité de notre territoire. En effet, depuis mars 2020, on dénote, au Québec, une augmentation de l'intérêt des familles pour la campagne et le télétravail, deux conséquences qui pourraient bien venir influencer les habitudes de vie des familles, à notre avantage.

[37] Institut de la statistique du Québec (ISQ), exploitation du *Fichier d'inscription des personnes assurées* (FIPA) de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ).
[38] Projet de territoire : *Bâtir ensemble l'avenir. Les Îles-de-la-Madeleine*, Communauté maritime, 2020.

5. Portrait des services et ressources « familles » sur le territoire

5.1 Services de garde

En 2019, l'Étude complémentaire sur les besoins en service de garde à la petite enfance aux Îles-de-la-Madeleine[39] estimait la population 0-4 ans du territoire des Îles à 416 enfants et émettait le constat qu'il y a 375 places requises et 293 places disponibles. Il y aurait donc un manque à gagner de 82 places (au 30 septembre 2019). En 2019, on dénombrait 293 places régies sur le territoire, soit :

- 130 places en installation dans deux Centres de la petite enfance (CPE) : Centre de la petite enfance Chez ma tante (60) et Centre de la petite enfance La Ramée (70). En 2021, 36 places additionnelles y sont prévues, dont 20 places pour les poupons);
- 163 places réparties dans 31 milieux familiaux.

S'ajoute à cette offre :

- Un petit nombre indéterminé de milieux familiaux non régis;
- Un service de maternelle jumelée 4 et 5 ans à l'école de Grande-Entrée et à l'école de Grosse-Île;
- En 2019-2020, le service de maternelle 4 ans est offert également aux écoles de Fatima (11 enfants) et de L'Île-du-Havre-Aubert (0 enfant);
- En 2021 s'ajoute la garderie non subventionnée Les Élymes : 26 places dont 10 places pour les enfants âgés de moins de 18 mois.

Enfin, les constats de l'Étude indiquent que les observations terrain, ainsi que les études effectuées dans les dernières années, nous signalent une situation problématique. On dénote parfois un manque de places en service de garde régi et une difficulté à répondre aux enjeux provenant d'interruptions de service, particulièrement dans les milieux familiaux. La fragilité du milieu se ferait sentir spécialement aux extrémités du territoire.

5.2 Camps de jour

5.2.1 Camp de jour municipal

Depuis plus de vingt ans, les familles bénéficient d'un service de camp de jour municipal. En 2020, 86 enfants[40] ont participé à une version écourtée de ce camp de jour estival (5 semaines comparativement à 6, vu le contexte pandémique de la COVID-19 et l'adaptation nécessaire). La pénurie actuelle de main-d'œuvre rend ardu le défi de recrutement d'autant plus que, pour répondre aux besoins de la population, nous devons engager près d'une vingtaine de moniteurs chaque année. La pénurie de logements ajoute un défi supplémentaire au recrutement dans la mesure où, pour une deuxième année, la majorité d'étudiants souhaitant travailler au camp de jour est en provenance de régions extérieures, notamment, Montréal.

5.2.2 Camps de jour communautaires

Le camp de jour estival du comité de loisir de L'Île-du-Havre-Aubert reçoit en moyenne une trentaine d'enfants par été. La MÎM est partenaire dans la réalisation de cette activité, mettant à la disposition du comité, les installations du Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert.

Depuis 2008, La Salicorne, Auberge-Escapades offre, entre autres, un service de camp de jour à une quinzaine de jeunes de l'île de Grande-Entrée et une gamme variée d'activités en nature. La MÎM collabore à cette réalisation

39 Étude complémentaire sur les besoins en service de garde à la petite enfance aux Îles-de-la-Madeleine, Maxim Chevarie-Davis, chercheur André St-Onge, superviseur. Automne 2019.

40 En moyenne, 200 enfants participent au camp de jour municipal. Le contexte pandémique de la COVID-19 a influencé à la baisse la participation des familles en 2020.

par une contribution financière.

L'organisme L'Istorlet offre des camps nautiques (8 à 14 ans), un camp familial (8 à 13 ans) et un camp de jour (8 à 13 ans) où les activités en mer sont en mises en valeur. Il existe également d'autres alternatives privées pour les familles.

5.3 Services de santé

Les services de santé sont essentiels à la qualité de vie des familles. Voici un bref survol des services offerts aux enfants et aux jeunes âgés de 1 jour à 18 ans, sur le territoire.

5.4 Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles

Les services du Centre intégré de santé et de services sociaux des Îles (CISSS) a pour mission : pour le mieux-être et la santé de la population des Îles-de-la-Madeleine, prévenir, guérir, soigner et soutenir par des interventions, des soins et par la gamme la plus complète de services sociosanitaires et communautaires de qualité, accessibles, sécuritaires, complémentaires, en continuité et en lien avec les autres établissements et organismes présents sur le territoire, ainsi qu'avec les services spécialisés et ultraspécialisés régionaux et nationaux.

Les services du CISSS des Îles se déploient en cinq principaux volets[41] :

Soutien à domicile et hébergement longue durée

Soutien à domicile enfant handicapé • Soins palliatifs à domicile • Soutien à domicile psychosociaux • Support aux proches aidants, etc.

Jeunesse, santé mentale, services sociaux généraux & dépendance

Consultation sociale • Consultation Psychologique • Consultation ergothérapie • Consultation en psychoéducation • Équipe d'intervention jeunesse • Évaluation et suivi en pédopsychiatrie • Programme AGIT TÔT, etc.

Santé publique

Suivi des grossesses • Cliniques pédiatriques et services psychosociaux • Intervention communautaire • Services intégrés en périnatalité • Prévention/promotion saines habitudes de vie • Sentinelle (prévention suicide) • Services généraux • Clinique jeunesse • promotion/prévention substances psychoactives (tabac/cannabis/ opioïde), etc.

Unité de courte durée multiclientèle

Soins aux nouveaux nés • Dépistage • Support à l'allaitement • Hospitalisations pédiatriques, etc.

Déficience physique, déficience intellectuelle, troupe du spectre de l'autisme

Stimulation précoce • Service d'ergothérapie et orthophonie • Services psychosociaux • Support à la famille • Répit aux familles (à partir de 5 ans), etc.

5.5 Besoins particuliers

Association des personnes handicapées des Îles

Sa mission est de promouvoir l'Association des personnes handicapées : leur mission, leurs projets, leurs activités

41 Source : Programmes et services offerts pour la santé et le mieux-être de la population des Îles-de-la-Madeleine selon la ligne de vie – Une approche intégrée des partenaires de la santé et du mieux être, CISSS des Îles, 2020.

et leurs membres, et d'exposer la réalité des personnes handicapées. Elle a, entre autres, créé le comité d'action pour des accès sans obstacle (CAPASO) qui reconnaît chaque année les efforts accomplis dans la communauté pour adapter des établissements aux besoins des personnes handicapées.

L'Association offre, entre autres, un répit aux familles et de la surveillance scolaire. Elle se préoccupe de l'absence de transport adapté durant les fins de semaine, les jours fériés et les soirées et des coûts de transport auquel s'ajoute parfois celui des activités pour les participants ayant bien souvent des moyens financiers très limités.

Service d'intégration au camp de jour et aux loisirs estivaux

L'été 2020 fut la 19e année, où, grâce à un programme d'accompagnement individualisé, les enfants ayant des besoins particuliers âgés de 5 à 12 ans aux Îles-de-la-Madeleine ont pu participer au camp de jour régulier offert par la Municipalité des Îles (6 semaines). Une programmation particulière de loisir a aussi été offerte aux adolescents pour une 9e saison (13-17 ans). De plus, pour une 7e année, une extension de cette programmation a permis de joindre également les jeunes de 18 à 21 ans qui présentent les mêmes défis d'intégration.

Ces services sont rendus possibles grâce à l'implication de trois principaux partenaires format le comité pour l'intégration, soit : le CISSS des Îles, le Réseau des partenaires en développement social des Îles et la Municipalité des Îles. Les défis de recrutement sont aussi de taille, d'autant plus que le travail d'accompagnateur requiert des connaissances/habiletés en intervention et envers la diversité des caractéristiques singulières que présentent les enfants.

5.6 Protection de la jeunesse

Centre de protection de l'enfance et de la jeunesse des Îles

Les services du centre sont régis par la Loi sur les services de santé et les services sociaux, la Loi sur la protection de la jeunesse, la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents et le Code civil du Québec :

Évaluation des signalements • Orientation des situations • Suivi des familles et suivi éducatif sous la loi de la protection de la jeunesse (LPJ) • Évaluation et suivi des familles d'accueil jeunesse, etc.[42]

5.7 Éducation

Centre de services scolaire des Îles

Le Centre de services scolaire des Îles (CSSÎ) organise l'éducation préscolaire, l'enseignement primaire et secondaire et la formation professionnelle, pour les jeunes et pour les adultes, quels que soient leurs besoins, leur situation géographique et socioéconomique. De plus on y retrouve également les services de garde scolaire et le loisir parascolaire. Voici un abrégé[43] des services offerts à la communauté :

Service 4 ans • Maternelle 4 ans (temps plein) • Ateliers de formation et d'information parents (enfants 4 ans) • Maternelle 5 • Équipe d'intervention jeunesse • Programme de formation de l'école québécoise enseignement primaire • Programme des services complémentaires : travailleurs sociaux, agente de travail social, psychologues, psychoéducateur, orthophonistes, conseiller en orientation, animateurs à la vie spirituelle et engagement communautaire et animateur à la vie étudiante.

Programmes des services complémentaires

Services de soutien : assurent à l'élève des conditions propices d'apprentissage;

---

[42] Source : Programmes et services offerts pour la santé et le mieux-être de la population des Îles-de-la-Madeleine selon la ligne de vie – Une approche intégrée des partenaires de la santé et du mieux-être, CISSS des Îles, 2020.

[43] Source : Programmes et services offerts pour la santé et le mieux-être de la population des Îles-de-la-Madeleine selon la ligne de vie – Une approche intégrée des partenaires de la santé et du mieux-être, CISSS des Îles, 2020.

Services de vie scolaire : contribuent au développement de l'autonomie et du sens des responsabilités de l'élève, de sa dimension morale et spirituelle, de ses relations interpersonnelles et communautaires ainsi que son sentiment d'appartenance à l'école;
Services d'aide à l'élève : accompagnent l'élève dans son cheminement scolaire et dans son orientation scolaire et professionnelle ainsi que dans la recherche de solutions aux difficultés qu'il rencontre;

Services de promotion et de prévention : donnent à l'élève un environnement favorable au développement de saines habitudes de vie et de compétences qui influencent de manière positive sa santé et son bien-être.

5.8 Groupe persévérance scolaire (GPS)

La mission du GPS est d'améliorer la réussite éducative des Madelinots en mobilisant la communauté autour de la valorisation de l'éducation, de la persévérance et de la réussite du plus grand nombre. Depuis 2007, le GPS est une corporation à but non lucratif qui regroupe des acteurs locaux provenant de multiples secteurs d'activités, des représentants du milieu scolaire, mais aussi du CISSS des Îles, du Carrefour jeunesse-emploi, d'Emploi-Québec, du Réseau des partenaires en développement social des Îles et de la communauté d'affaires.

5.9 Organismes « familles »

Les Madelinots de tous âges peuvent compter sur un milieu communautaire riche, offrant un vaste éventail de services. On compte plus d'une cinquantaine d'organismes communautaires dans le milieu, dont une vingtaine d'organismes communautaires autonomes formant la table des organismes communautaires (TOC) (voir l'annexe 2). Ceux-ci jouent un rôle crucial pour la santé des familles par le soutien communautaire offert, la prévention, l'accessibilité de leurs ressources dans la proximité.
Voici quelques-uns des organismes dédiés plus spécifiquement au mieux-être des familles.

5.10 Maison de la famille L'Embellie

Depuis 2004, la Maison de la famille L'Embellie offre un milieu de vie qui favorise le développement global des enfants, le soutien au rôle parental et l'enrichissement de la relation parent/enfant. Leurs activités sont gratuites et touchent les sphères cognitive, langagière, psychomotrice et socioaffective de l'enfant. Un service de halte-garderie est également offert aux familles. La Maison souhaite valoriser l'importance de la famille et, notamment, l'implication des pères dans la cellule familiale. En 2021, la Maison devra être relocalisée dans de nouveaux locaux.

5.11 Allaitement Sein-Pathique

Allaitement Sein-Pathique soutien, promeut et protège l'allaitement maternel. Ils proposent, entre autres, un service de marraines d'allaitement, des causeries thématiques, des rencontres prénatales (en collaboration avec le CISSS des Îles), et nous font découvrir la Route du lait aux Îles-de-la-Madeleine (lieux accueillants pour nourrir bébé, sans obligation d'achats dans les commerces).

5.12 Maisons des jeunes

Ces Maisons ont pour mission de tenir un lieu de rencontre animé où les jeunes de 12 à 17 ans, au contact d'adultes significatifs, pourront devenir des citoyens critiques, actifs et responsables.

Maison des jeunes des Îles-de-la-Madeleine

En 2020, la Maison fut entièrement reconstruite et son inauguration est prévue à l'été 2021. Celle-ci accueillera dans ses nouveaux espaces : une station d'arts, une bibliothèque, un îlot de cuisine communautaire, un coin relaxation et un bureau pour le conseil de jeunes. La table de billard, de babyfoot, les nombreux jeux de société et instruments de musique seront encore sur place. Outre les activités régulières, les ateliers bien-être seront de retour et de toutes nouvelles activités sont prévues au calendrier.

Dès 2021, l'organisme souhaite augmenter sa prestation de services auprès des jeunes, trouver le financement pour créer un aménagement extérieur invitant et développer des collaborations et partenariats avec d'autres organismes et instances du milieu.

Maison des jeunes de l'Est (Grande-Entrée)
La Maison fait actuellement face à une baisse importante de fréquentation de leurs services. Ceci peut s'expliquer par le contexte pandémique (COVID-19) et par le faible nombre de jeunes habitants sur l'île de Grande-Entrée.

Maison des jeunes L'HAV-NIR (L'Île-du-Havre-Aubert)
Après 25 ans d'existence, la Maison fut entièrement rénovée, à l'été 2020 et vient tout juste d'inaugurer sa « Rock Rööm ». Elle s'affaire, entre autres, à la production de balados jeunesse et à mettre sur pied une série d'ateliers santé/bien-être. Elle fait actuellement face à un défi important lié au manque de transport des jeunes, rendant plus ardue leur présence aux activités. Ce défi est exacerbé par le contexte actuel de pandémie qui, en raison des normes sanitaires, a entraîné l'arrêt de leur collaboration avec le transport scolaire.

5.13 Centre d'action bénévole

Le Centre d'action bénévole des Îles est présent auprès des familles à tous les âges de la vie. Il leur offre une multitude de services, allant de la petite enfance - répit enfants 0-4 mois – jusqu'au dernier jour - Services d'accompagnement aux personnes atteintes de cancer (et leur famille).

Au Centre d'action bénévole, le bénévole est le maître d'œuvre. Sa force liée à celle des autres bénévoles fait du Centre une force d'humanisation et d'amélioration de la qualité de vie et du mieux-être de la population.

Pour le Centre, le bénévolat est un instrument de développement personnel et social et une ressource significative pour la population en besoin d'aide matérielle et humaine. Réalité sociale inestimable, l'action bénévole est reconnue, encouragée et valorisée par le Centre. Les valeurs que l'on y véhicule sont la justice, le partage, la valorisation, l'entraide, la dignité et la solidarité.

5.14 Entraide communautaire

Les familles vivant des moments de vulnérabilité peuvent compter sur le service de dépannage alimentaire (banque alimentaire) et autres besoins primaires (huile à chauffage, médicaments, vêtements, carte-dîner étudiante, etc.) d'Entraide communautaire.

Elles peuvent également, par le programme Accès-loisirs, donner accès à leurs enfants à un loisir qui les passionne.

Réseau des partenaires en développement social des Îles
Le réseau veille chaque jour à améliorer le sort des familles. Il mobilise les acteurs et les organisations du milieu pour contribuer à l'enrichissement et au mieux-être collectifs de l'ensemble de la population des Îles, dans une approche de développement social. Pour mener à bien ses mandats, il s'alimente par plusieurs concertations issues de différents comités (thématiques, comité d'action, comité de mobilisation). Les enjeux actuels de

l'organisation :

- Augmentation des inégalités sociales aux Îles Sécurité et autonomie alimentaire;
- Logement et habitation;
- Services de garde;
- Démographie/Aînés;
- Dévitalisation des communautés;
- Participation citoyenne;
- Persévérance scolaire (Anxiété et santé mentale et conciliation étude/travail);
- Employabilité (ex. : insertion socioprofessionnelle).

5.15 Loisir des familles

Répertorier la liste de tous les organismes en loisir « famille » existant sur le territoire eut été fastidieux. Nous avons plutôt choisi, dans un premier temps, de présenter le loisir municipal, créé à même le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire.

Dans un deuxième temps, nous présenterons les clubs, associations et organismes collaborateurs ou partenaires pour lesquels la Municipalité des Îles apporte un soutien ou encore facilite la création de loisirs.[44] Nous appuyons leur dynamisme et leur créativité de multiples manières, par exemple : nous leur fournissons des tarifs préférentiels ou la gratuité d'accès aux salles, aux plateaux, à un bureau, à une salle de réunion, ou encore, un soutien aux inscriptions ou aux communications, etc.

À cet effet, un cadre normatif de soutien et de reconnaissance des organismes sera créé en 2021. Ce dernier permettra de préciser le rôle que la Municipalité entend jouer en matière de soutien aux organismes de la communauté concernant l'offre de loisir public. Il facilitera l'orchestration et le déploiement du soutien offert par la Municipalité aux organismes qui en feront la demande.

Notons que l'arrivée de la pandémie COVID-19 en mars 2020 a eu, et continu d'avoir un impact important sur l'offre de loisir aux familles, en raison des normes sanitaires à respecter.

5.16 Loisir municipal

Le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire regroupe une centaine d'employés, conjuguant leurs efforts pour permettre aux familles de se divertir, notamment, en profitant librement d'espaces récréatifs extérieurs, en ayant un accès libre à diverses infrastructures et en bénéficiant d'un calendrier annuel d'animation gratuite et de quelques activités payantes.

Espaces récréatifs extérieurs

La Municipalité des Îles met ses infrastructures de loisir à la disposition des familles qui ont aussi accès à 57 espaces récréatifs extérieurs répartis sur son territoire[45] leur permettant de pratiquer librement leurs loisirs :

- Terrains de soccer et balle-molle : (juin à octobre) 7/7 jours, gratuité et accessibles lorsque non utilisés par les ligues officielles;
- Terrain de tennis : gratuité, 7/7 jours (mi-mai à octobre);
- Parc de skate et basketball : gratuité, 7/7 jours (mi-mai à octobre);
- Patinoires extérieures (2) : gratuité, selon les plages horaires déterminées par les comités de loisir de Grande-

[44] Les acteurs du milieu intervenant dans la sphère du loisir sont en constante mouvance. Cette liste sert de référence et pourra être bonifiée à chacune des mises à jour de la Politique.
[45] Plan directeur des espaces récréatifs extérieurs, Municipalité des Îles-de-la-Madeleine, 2020.

Entrée et de L'Île-du-Havre-Aubert, qui sont responsables de l'entretien de la glace et de la surveillance;
- Sites récréotouristiques (3 espaces);
- Sentiers – pistes (12 espaces);
- Accès de plage (20 espaces);
- Accès aux plans d'eau (5 espaces);
- Haltes de contemplation (9 espaces).

Infrastructures municipales de loisir

Bibliothèque Jean-Lapierre

La Bibliothèque Jean-Lapierre et ses deux succursales constituent la seule infrastructure culturelle municipale. Depuis 2017, les collections locales furent renouvelées et comptent à ce jour plus de 20 000 livres, revues et jeux. La Bibliothèque est également abonnée à une soixantaine de magazines, à Ancestry.ca édition mondiale et à une plateforme de diffusion de contenus audio (en cours de préparation) pour notre collection en patrimoine. La carte de bibliothèque est gratuite.

Centre multisport Desjardins

Le Centre multisport Desjardins fut inauguré en octobre 2019. On y trouve deux patinoires, une surface multisport (hors saison de glace) et le parcours de marche et de course « À l'Abri de la tempête » incluant quatre stations d'entraînement. Voici les activités libres et gratuites s'adressant plus précisément aux familles :

- Patinage poussette, patinage « famille » et patinage préscolaire;
- Accès gratuit au parcours « À l'Abri de la tempête » (selon l'horaire du Centre multisport Desjardins);
- Bientôt, des plages horaires familiales seront disponibles sur la nouvelle surface multisport (badminton, volley-ball, futsall, dek hockey, etc.).

Salles communautaires (tarifs préférentiels)

Les familles ont la possibilité de louer les salles communautaires favorisant le loisir de proximité. On les retrouve dans plusieurs villages :

- Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert
- Centre récréatif de L'Étang-du-Nord
- Salle communautaire de Cap-aux-Meules
- Maison de la culture de Havre-aux-Maisons
- Capitol de l'Est de Grande-Entrée

Service d'animation municipale

Chaque année, la Municipalité offre un calendrier de plus d'une centaine d'activités gratuites ciblant tous les membres de la famille, notamment, des activités parents/enfants et intergénérationnelles. Ces activités variées, touchent les secteurs de la vie culturelle, du sport et plein air et de la vie communautaire.

➢ Animations culturelles (gratuit)

Les animations culturelles municipales se déploient sur tout le territoire, notamment dans les locaux de la Bibliothèque Jean-Lapierre et dans les points de services de L'Île-du-Havre-Aubert et de Grande-Entrée, incluant le site de La Grave durant l'été :

- Matinées pour enfants, bébés lecteurs, ateliers pour ados, expositions, découvertes d'artistes, poésie, explorations artistiques, chants, midis en musique, conférences, ateliers d'arts, théâtre, etc.

➢ Animations sportives et plein air (gratuit)

En 2020, des animations de mise en forme ont été offertes aux aînés sur le Parcours « À l'Abri de la tempête » et le Défi TOUGO (anciennement Défi Santé) fut organisé comme à chaque année, en collaboration avec les organismes créateurs de loisirs de la communauté. Les animations sportives seront développées davantage dès 2021-2022, entre autres, avec l'arrivée de la surface multisport.

➢ Animations communautaires (gratuit)

Les animations communautaires permettent aux citoyens de se réunir autour de passions communes. Elles créent des occasions de rencontres, de causeries et d'expériences sociales parfois inusitées, qui favorisent l'expression de soi et l'échange avec l'autre, sur des sujets variés tels que l'identité, l'environnement, la philosophie, la science, etc. Ces animations se déroulent dans une grande variété de lieux, parfois à l'intérieur, parfois en pleine nature. Par exemple : histoires racontées lors d'un atelier de tricot, fête d'Halloween sur le thème des chauves-souris dans un sentier pédestre, causerie sur « Un Noël en temps de COVID », conte à répondre installé dans la forêt, etc.

Animations municipales (payant)

Cours en piscine : aqua forme, activés préscolaires, initiation à la natation, etc.
Initiation au patinage (4 ans et +).

5.17 Loisir collaboratif – clubs, associations et organisations du milieu

Partenariat Municipalité/Comités de loisir

Péréquation

Il est important de souligner l'importante contribution financière de six comités de loisir locaux[46] à plusieurs activités de loisir destinées aux enfants et aux jeunes âgés de 0 à 17 ans. En effet, depuis de nombreuses années, les comités de loisir opèrent les bingos hebdomadaires encore très courus par les Madelinots. Ces bingos sont régis par la Loi sur la Société des loteries du Québec selon laquelle les profits[47] tirés de ces activités doivent être, en partie[48], redistribués dans la communauté. En partenariat avec la Municipalité des Îles, les comités de loisir ont mis sur pied un système de péréquation permettant la redistribution équitable de ces fonds aux organismes créateurs de loisir jeunesse[49] (qui en font la demande) ayant pour principal objectif de réduire les coûts d'inscription aux activités.

Partenariat Municipalité/Centre de services scolaire des Îles

Piscine régionale des Îles et gymnases

Grâce à un protocole d'entente avec le Centre de services scolaire des Îles, la Municipalité opère la gestion des gymnases des écoles primaires (en dehors des heures de classe) et de la Piscine régionale des Îles.

- La Municipalité est responsable de la location des gymnases des écoles Stella-Maris, Centrale, Saint-Pierre, Aux Iris et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Les activités familiales y prenant place sont principalement des fêtes d'enfants. Les gymnases sont très utilisés et répondent à l'objectif de faciliter l'accès au loisir dans la proximité.

- Notez qu'en 2021, la pénurie de main-d'œuvre, jumelée aux mesures restrictives en lien avec la pandémie de COVID-19, complexifie la prestation de services. Les cours pour enfants de niveau préscolaire furent particulièrement touchés par la diminution dans la prestation de services. En contrepartie, nous avons augmenté la fréquence des bains libres préscolaires, des bains familiaux et de la nage en couloirs pour les jeunes âgés de 12 à 17 ans.

Voici maintenant les organisations créatrices de loisir communautaire, culturel et sportif, pour lesquelles la Municipalité des Îles apporte un soutien ou encore, agit en tant que facilitatrice.

Loisir communautaire

Comités de loisir

Sept comités de loisir participent à la vitalité de la communauté en réalisant des activités diverses, souvent familiales, dont les rallyes en plein air, les fêtes de bénévoles, les fêtes nationales, les carnavals et festivals, les bingos, etc.

Comité de loisir de L'Île-du-Havre-Aubert

Ce comité détient un statut particulier puisqu'il est reconnu par la Fédération québécoise des centres communautaires de loisirs, comme étant un centre communautaire de loisirs (CCL). Il a donc pour mandat de :

- Favoriser le développement intégral de la personne, le soutien aux familles et la prise en charge des citoyens dans leur communauté locale en utilisant le moyen privilégié du loisir communautaire, de l'action

[46] Il existe 7 comités de loisir : Grande-Entrée, Havre-aux-Maisons, Cap-aux-Meules, Fatima, L'Étang-du-Nord, Havre-Aubert et Pointe-aux-Loups (ce dernier ne contribue pas à la péréquation).
[47] En 2018, les profits tirés des activités de bingo s'élevaient à 228 675 $.
[48] En 2019 les comités redistribuaient 59% de leurs profits dans la péréquation soit 134 918 $.
[49] En 2019, la péréquation fut dédiée aux activités de bibliothèque, de camp de jour, de danse, de patinage artistique, de cheerleading, de natation, de karaté, de cirque, de hockey, de soccer et de ski de fond.

communautaire et de l'éducation populaire;
- Agir en interaction avec les citoyens, les organismes et les associations du milieu;
- Regrouper des gens au temps du loisir en créant un milieu de vie dans un lieu physique donné;
- Participer à l'épanouissement de la famille en suscitant son ouverture et son autonomie;
- Permettre à ses clientèles, regroupées par secteurs d'âge et par champs d'activités, l'accès aux principales formes de loisir, d'action communautaire et d'éducation populaire.

En tant que fière partenaire du centre communautaire, la Municipalité des Îles met gratuitement à leur disposition les espaces nécessaires à leur fonctionnement : salles, bureaux et différents locaux du Centre multifonctionnel de L'Île-du-Havre-Aubert.

Le Centre offre une variété d'activités « famille » tout au long de l'année : carnaval, fêtes thématiques, ateliers de psychomotricité (0-5 ans), glissade, rallyes, jeux de quilles, cours de karaté, de Zumba, etc. Il établit également des collaborations avec d'autres organismes du milieu tel que l'École de cirque des Îles avec son cirque social et la Maison des jeunes L'HAV-NIR de L'Île-du-Havre-Aubert.

Scouts Canada

Le mouvement scoutisme a pour mission d'aider les jeunes à devenir des personnes équilibrées, mieux préparées à la réussite dans le monde. Il soutient l'éducation des jeunes afin qu'ils puissent jouer un rôle actif dans la société pour construire un monde meilleur.

Rangers juniors canadiens

Depuis 12 ans, les jeunes Madelinots peuvent participer gratuitement aux activités des Rangers juniors. Celles-ci sont inspirées de la formation reçue par les Rangers canadiens d'âge adulte qui couvrent des domaines comme le travail d'équipe, le leadership, la survie en milieu sauvage et l'aide aux personnes en situation d'urgence.

Loisir culturel

L'offre culturelle municipale destinée aux familles est orientée par les objectifs de notre Politique culturelle et financée, entre autres, par le biais de l'entente de développement culturel établie avec le ministère de la Culture et des Communications, qui nous permet d'agir sur la vitalité culturelle de notre milieu, en créant et en consolidant des partenariats avec les acteurs de la culture sur le territoire.

Avec la Corporation Arrimage, Au Vieux Treuil est l'un des mandataires principaux pour la Municipalité des Îles. Le diffuseur régional propose d'ailleurs chaque année une programmation familiale et jeune public diversifiée, autour de laquelle nous sommes à même de proposer différentes activités de médiation et d'animation en collaboration avec différents autres partenaires.

À ce titre, les milieux éducatif et communautaire constituent également des joueurs importants en ce qu'ils permettent d'étendre la mission du loisir culturel au niveau dit de proximité : le Groupe persévérance scolaire (GPS), le Centre de services scolaire des Îles (CSSÎ) par le biais, entre autres, d'un projet voué au développement de la littératie au sein des familles de l'archipel. De même, le Réseau traditions vivantes des Îles de la Madeleine est un partenaire privilégié dans le cadre d'une série d'interventions ayant pour objectif de valoriser et de faire connaître le patrimoine vivant lié à notre territoire.

D'autres organismes et acteurs du milieu viennent bonifier l'offre culturelle madelinienne par leurs collaborations, soit le Centre d'artistes Admare, le Musée de la Mer, les Festivals Contes en Îles et Images en vue, la Coopérative

École Cindy Mae danse, l'École de cirque des Îles, les trois Maisons des jeunes, et bien d'autres encore.

Nous contribuons financièrement à plusieurs initiatives émergeant de la créativité de ces milieux, voici quelques exemples récents :

- Mise sur pied par d'une antenne locale du Festival Petits Bonheurs (offre culturelle destinée aux 0-5 ans);
- Atelier de Slam pour les ados avec l'auteur David Goudreault (en collaboration avec la MdJ L'Hav'nir et Au Vieux Treuil);
- Offre d'ateliers de création et d'expositions en arts visuels pour tous les publics (Admare);
- Initiative « Du bonheur à ta garderie » (Coop Cindy Mae Danse);
- Atelier d'écriture avec Nicolas Gemus (rendu possible grâce au Vieux Treuil);
- Atelier de création de BD avec l'illustrateur Cyril Doisneau (MdJ L'Hav'nir), etc.

Loisir sportif

Plusieurs associations sportives habitent les infrastructures municipales en les animant et en permettant aux jeunes de développer leurs habiletés et leurs passions. Celles-ci sont bien structurées et autonomes dans la prestation de leurs services. La plupart d'entre-elles sont associées à une fédération nationale, gage de qualité, et supportent leurs entraîneurs.

Club Élite de natation des Îles-de-la-Madeleine (CENIM)

Ce club offre des services d'initiation et de natation compétitive aux jeunes du primaire et du secondaire. Il fait partie de la Fédération de natation du Québec qui a pour mission d'optimiser le cheminement du baigneur-nageur afin qu'il demeure dans l'univers aquatique québécois le plus longtemps possible.

Association régionale de soccer des Îles-de-la-Madeleine (ARSÎM)

L'Association offre des activités aux enfants et aux jeunes de 4 à 17 ans.

Association de hockey mineur des Îles-de-la-Madeleine hockey (AHMÎ)

L'Association du hockey mineur des Îles a pour objectif d'assurer l'encadrement du hockey mineur sur glace sur le territoire des Îles-de-la-Madeleine. Ils sont affiliés à la fédération Hockey Québec, qui a pour mission d'offrir un environnement positif, sécuritaire et accessible, ainsi que des programmes axés sur l'apprentissage et le plaisir pour toutes les joueuses et les joueurs de hockey de l'association.

CPA l'Ancrage Îles-de-la-Madeleine

Offre les programmes Patinage Plus et STAR de Patinage Canada. Ils sont affiliés à la fédération Patinage Québec qui a pour mission d'assurer le développement optimal du patineur grâce à des clubs et régions dynamiques, ainsi que des entraîneurs et officiels compétents.

CPA des Îles

Offre des cours de patinage récréatif aux enfants (à partir de l'âge de 3 ans).

Balle-molle

Le Service du loisir, de la culture et de la vie communautaire, avec la collaboration de parents impliqués, planifie, en 2021, la mise sur pied d'une association de balle-molle mineure.

Bien certainement, ce document ne répertorie pas la liste de tous les loisirs présents dans la communauté des Îles. S'ajoute à cette liste, entre autres, le loisir privé et évidemment le loisir qui prend vie dans les maisons,

simplement entre amis. Cette liste sera bonifiée au fil des ans lors des mises à jour de la Politique.

6. Suivi des recommandations du comité de pilotage

Selon les recommandations du comité de pilotage MADA et pour assurer le suivi et la mise en œuvre des deux plans d'action distincts de la Politique de la famille et des aînés, différentes mesures ont été prévues, dont certaines sont déjà mises en application.

6.1 Suivi des mesures appliquées

L'élu responsable des questions familles et aînés, Roger Chevarie, fut nommé dans ses fonctions en 2018 pour la mise en œuvre et le suivi des politiques famille et aînés.

Création par résolution d'un comité de suivi des plans d'action famille et aînés (2018) qui contribue à suivre et à soutenir la réalisation des actions lors du processus de mise en œuvre et impliquant la tenue de deux rencontres annuelles. Composition du comité de suivi :

- Représentant élu de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine;
- Représentant élu de la Municipalité de Grosse-Île;
- Représentant de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine;
- Représentant de la Municipalité de Grosse-Île;
- Représentant municipal, responsable de la mise en œuvre de la politique;
- Représentant du Centre d'action bénévole;
- Représentant du CISSS des Îles;
- Représentant de l'équipe de développement social;
- Représentant de la Maison de la famille L'Embellie.

Création par résolution d'un comité consultatif d'aînés (2018), constitué d'aînés impliqués dans leur milieu ou de représentants divers regroupements d'aînés. Le comité agit à titre de référence pour la Communauté maritime des Îles, il donne son avis concernant différents dossiers municipaux en lien avec les réalités des aînés, ou est consulté lorsque nécessaire. Les membres du comité consultatif d'aînés, conjointement à ceux du comité de suivi, contribuent entre autres, au suivi des plans d'action de la Politique de familiale et des aînés. Composition du comité consultatif d'aînés :

- Représentant élu de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine;
- Représentant de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine;
- Représentant des Clubs de 50 ans et plus du territoire;
- Représentant d'une association de retraités;
- Trois représentants citoyens aînés.

6.2 Mesures prévues

- Deux rencontres annuelles avec le comité de suivi de la Politique;
- Production d'un bilan annuel des plans d'action qui sera déposé au conseil de la Municipalité des Îles et auprès des partenaires porteurs d'actions;
- Production d'un communiqué de presse annuel informant la population des avancées de la politique.

7. Conclusion et remerciements

Cette étape notable, franchie avec l'adoption de la Politique de la famille et des aînés et de leurs plans d'action distincts, démontre la volonté du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine d'enrichir de façon constante la qualité de vie de notre milieu. En plus d'orienter le travail des gestionnaires municipaux, cette politique stimule et facilite la collaboration entre le monde municipal, les partenaires et la collectivité. La Municipalité des Îles réitère sa volonté de développer un milieu de vie favorable à l'épanouissement des familles et des aînés de son territoire et à soutenir leur participation active à la vie communautaire.

Nous adressons nos plus sincères remerciements à tous ceux et celles ayant participé à l'harmonisation des politiques famille et aînée et à la mise en œuvre du plan d'action « famille ».

Un merci particulier aux personnes et aux organisations suivantes :

- Les membres du comité de suivi de la Politique de la famille et des aînés;
- Mme France Nadeau, Espace-Muni;
- Le réseau des partenaires en développement social des Îles;
- Le CISSS des Îles;
- La Maison de la famille L'Embellie;
- Le personnel de la Municipalité des Îles;
- Le ministère de la Famille pour son soutien financier.

Enfin, nous tenons à remercier les citoyens, les citoyennes et les partenaires qui ont assisté aux consultations et participé de près ou de loin à l'élaboration de cette politique.

ESPACE MUNI

Municipalité amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

8. Références

CARREFOUR ACTION MUNICIPALE ET FAMILLE, *Mandat et rôles du comité de pilotage*, 2012.

CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE, Site Internet. [En ligne] http://www.rocgim.org/membres/centre-d-action-benevole-des-iles-de-la-madeleine

CHEVARIE, Germain et Jonathan LAPIERRE. *Les Îles-de-la-Madeleine : Caractéristiques, contraintes et enjeux insulaires.* Présenté au premier ministre, M. Philippe Couillard, et au ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, M. Pierre Moreau. Avril 2015. [En ligne] http://www.muniles.ca/wp-content/uploads/2015-04-argumentaire-insularit%C3%A9.pdf

Diagnostic – *Projet de territoire 2012, Îles-de-la-Madeleine*.

DUBÉ, Nathalie, et Claude PARENT. *L'état de santé et de bien- être de la population des Îles-de-la-Madeleine*, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 2011, 210 pages.

DUBÉ, Nathalie. *Coup d'œil sur la santé et le bien-être de la population de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine dans chacun de ses territoires* – Édition 2017, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine, 21 pages. (2017a).

GLAZER ALLARD, Jean-Daniel. *Compte rendu de la tournée de présentation sur le logement en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.* Déposé au Groupe de ressource en logements collectifs Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine. Mai 2017.

HORIZON 2025, *La démographie aux Îles-de-la-Madeleine : État de situation.* Novembre 2016.

STATISTIQUE CANADA, recensement 2016.

THIBODEAU, Mayka, Pauline MYRAND, Jean-Michel LEBLANC et Marc-Olivier MASSÉ en collaboration avec le CIRADD. *Diagnostic du système de transport collectif en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et analyse des besoins en mobilité : secteur Îles-de-la-Madeleine.* 2017.

VADA-QUÉBEC. *Guide d'accompagnement pour la réalisation de la démarche Municipalité amie des aînés.* « Équipe de recherche VADA-QUÉBEC (sous la direction de Mario Paris); Institut universitaire de gériatrie de Sherbrooke ». 2014.

9. Annexe 1 – Liste des portraits utilisés

Diagnostic – *Projet de territoire 2012*, Îles-de-la-Madeleine.

Le déséquilibre démographique, 2012, Horizon 2025.

Étude de besoins PA, Groupe Ressource en logements collectifs Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine.

Diagnostic du système de transport collectif en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine et analyse des besoins en mobilité : secteur Îles-de-la-Madeleine. Mayka THIBODEAU, Pauline MYRAND, Jean-Michel LEBLANC et Marc-Olivier MASSÉ en collaboration avec le CIRADD.

La démographie aux Îles : État de situation. Horizon 2015, novembre 2016.

DUBÉ, Nathalie, et Claude PARENT. *L'état de santé et de bien- être de la population des Îles-de-la-Madeleine, Direction de santé publique Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine*, 210 pages.

10. Annexe 2 – Membres de la table des organismes communautaires

Accalmie – Maison d'aide et d'hébergement l'Accalmie, Coordonnatrice, Linda Turbide
accalmiedesiles@outlook.com
+14189865044
Coordonnatrice, Maison d'aide et d'hébergement L'Accalmie
TOC des ÎLE

Autisme de l'Est du Québec (ADEQ) - Nancy Renaud – Directrice
direction@autismedelest.org
+14187252575
Lise Deraspe Présidente
lise.deraspe@gmail.com
+14189865174
Présidente, ADEQ-Î.M.
TOC des ÎLES

Association des personnes handicapées des Îles (APHI) - Carole Poirier, Directrice
direction@aphiles.org
+14189865535
Association des personnes handicapées des Îles
TOC des ÎLES

Association des TCC-AVC de la Gaspésie et des Îles, Jean Valiquette, Président
valiquette@duclos.net
+14189697108
TCC-ACV
TOC des ÎLES

Droits et Recours en santé mentale Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine (DRSMGÎM) – Annick Lepage, Directrice
direction@drsmgim.org
Droits et recours GÎM (DRSMGÎM)
TOC des ÎLES

Entraide communautaire des Îles - Carmel Lapierre, Directrice générale
entraidedesiles@hotmail.com
+14189863240
Entraide communautaire des Îles Inc.
TOC des ÎLES
TABLE PAUVRETÉ
TABLE FAMILLE

ESPACE GÎM Alexandre Gaudreault, Coordonnateur
promotion.espace@cgocable.ca
+14183682015
TOC des ÎLES

Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique - Laurie Roy, Coordonnatrice
seinpathique@yahoo.ca
+14189379382
Groupe d'entraide Allaitement Sein-Pathique
TOC des ÎLES
TABLE FAMILLE
SEIN_PATHIQUE

Groupe d'entraide de la Fibromyalgie et des douleurs chroniques des Îles – Maude Arseneau Coordonnatrice-intervenante
groupefibrodesiles@hotmail.com
+14189376964
Groupe d'entraide de la Fibromyalgie et des douleurs chroniques des Îles
TOC des ÎLES

Hommes & Gars - Serge Richard, Coordonnateur
hommesetgars@hotmail.ca
+14189861811
Hommes & Gars
Table VIOLENCE
TOC des ÎLES
TABLE PAUVRETÉ

La Sentin'Elle -Andrée-Anne Chevrier, Directrice par interim
cdflasentinelle@hotmail.com
+14189864334
Centre des Femmes le Sentin'Elle
Table VIOLENCE
TOC des ÎLES
TABLE PAUVRETÉ
TABLE FAMILLE

Hommes & Gars - Serge Richard, Coordonnateur
hommesetgars@hotmail.ca
+14189861811
Hommes & Gars
Table VIOLENCE
TOC des ÎLES
TABLE PAUVRETÉ

La Sentin'Elle -Andrée-Anne Chevrier, Directrice par interim
cdflasentinelle@hotmail.com
+14189864334
Centre des Femmes le Sentin'Elle
Table VIOLENCE
TOC des ÎLES
TABLE PAUVRETÉ
TABLE FAMILLE

La Maison à Damas - Colette Langford, Directrice
maisonadamas@tlb.sympatico.ca
+14189866631
Maison à Damas
TOC des ÎLES
TABLE PAUVRETÉ

Maison de la famille L'Embellie, Damien Turbide, Directeur
embellie@gmail.com
+14189694040
Maison de la famille L'Embellie
Table VIOLENCE
TOC des ÎLES
MEMBRES EMBELLIE
COMITÉ Développement s...
CA-FQOCF
Comité PETITE ENFANCE Î...
Comité d'accompagnement...

Maison des jeunes des Îles - Nadine Lapierre, Directrice
mdj@ilesdelamadeleine.ca
+14189864080
Maison des jeunes des Îles
TOC des ÎLES
TABLE FAMILLE

Maison des jeunes de L'Île-du-Havre-Aubert Rafaël De-la-Durantaye, Directeur
info@havnir.org
+14189372597
Maison des Jeunes L'HAV-NIR de l'Îles du Havre-Aubert
TOC des ÎLES